

COUVERTURE D'HIVERNAGE FILET DE SÉCURITÉ

Couverture de sécurité pour piscine destinée à empêcher l'accès de la piscine aux enfants de moins de 5 ans pendant l'hiver. Un autre dispositif de sécurité doit être prévu pendant la période d'utilisation du bassin.

À lire attentivement et à conserver pour une consultation ultérieure.
Notice à remettre à l'utilisateur après le montage.



SUPERGREEN

Couverture d'hivernage de sécurité pour piscine, destinée à empêcher l'accès de la piscine aux enfants de moins de 5 ans

Conforme à la norme NF P 90-308 (Décembre 2006)



NOTICE À REMETTRE À L'UTILISATEUR APRÈS LE MONTAGE A LIRE ATTENTIVEMENT ET À CONSERVER POUR UNE CONSULTATION ULTÉRIEURE

COLISAGE (ex - pour un bassin 5 x 10 m avec escalier Ø3 m)



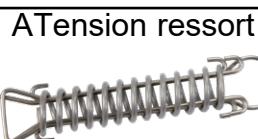
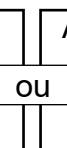
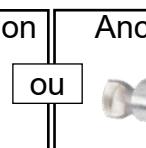
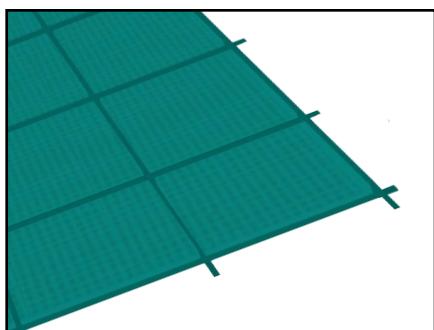
1 carton de 0,80 x 0,60 x 0,40 m
Poids total : 30 à 50 Kg

TRANSPORT



Le matériel voyage aux risques et périls du destinataire. A réception de la marchandise, si le destinataire constate des dommages provoqués lors du transport, celui-ci doit immédiatement faire des réserves sur le bordereau de livraison du transporteur. Il devra les confirmer sous 48 heures par lettre recommandée au transporteur.

ÉLÉMENTS LIVRÉS



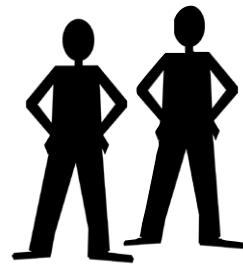
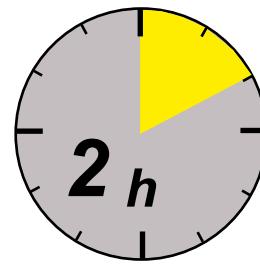
OUTILS NÉCESSAIRES AU MONTAGE



Ø6 béton
Ø12 béton
Ø12 bois

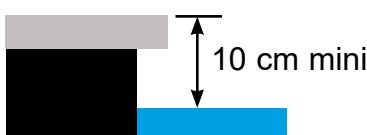


INFO MONTAGE



POUR QUE VOTRE COUVERTURE SOIT CONFORME À LA NORME NF P 90-308

- niveau d'eau



- Le bassin doit être équipé d'un trop plein ou d'un régulateur de niveau d'eau.

- Aucune variation de hauteur des margelles n'est acceptée.



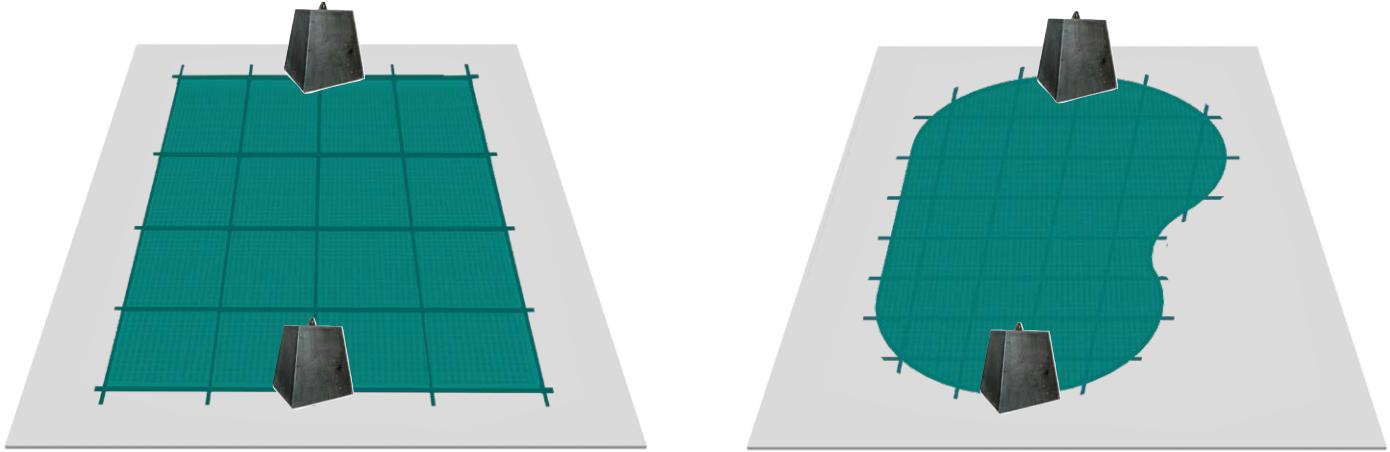
Tissu conforme à la norme NF P 90-308 :
résistance à la déchirure et à l'abrasion

■ Plage béton
épaisseur 10 cm
minimum
(béton à 350 kg)

■ La plage doit s'étendre de 90 cm minimum, sur toute la périphérie du bassin.

MISE EN PLACE DE LA COUVERTURE

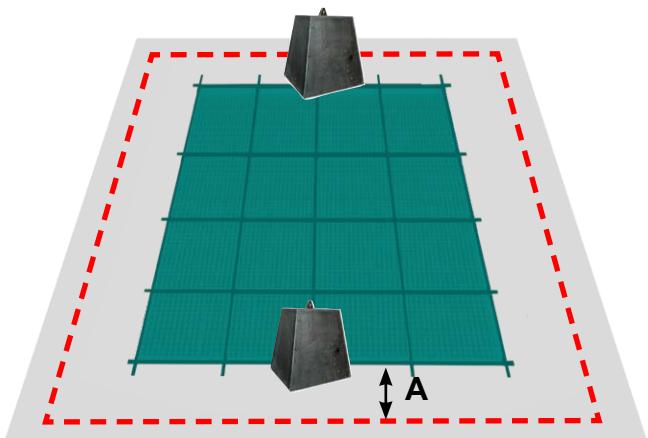
La couverture doit avoir un débord homogène d'environ **35 cm** sur toute la périphérie du bassin.



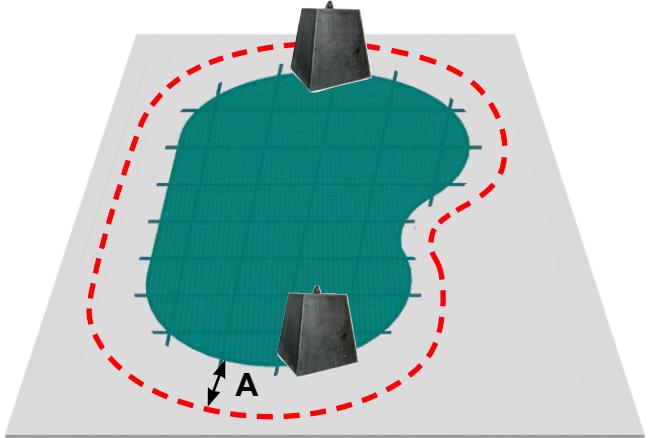
Utiliser des poids pour éviter que la couverture ne glisse dans le bassin.

TRACAGE DES ANGLES ET DE LA LIGNE D'ANCRAGE

Forme Rectangulaire :



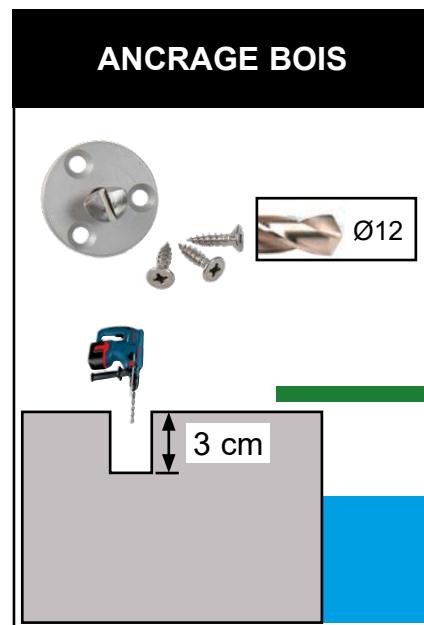
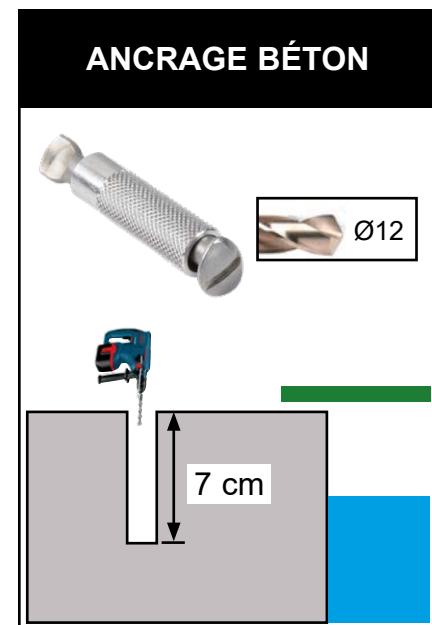
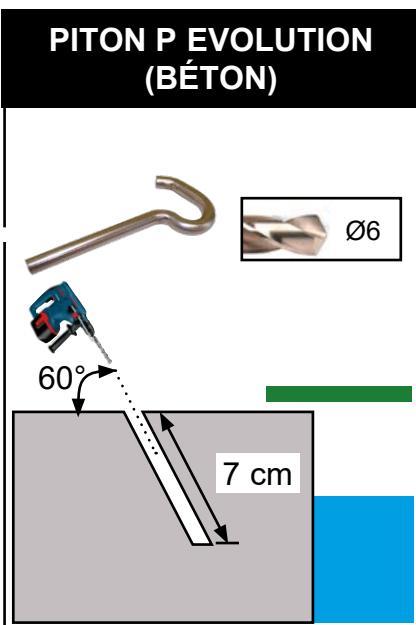
Forme libre :



Utiliser une craie ou un cordeau

A = 35 cm

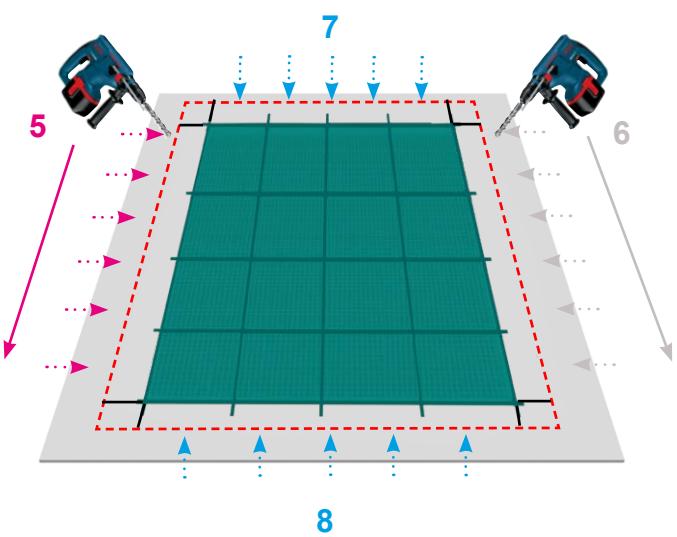
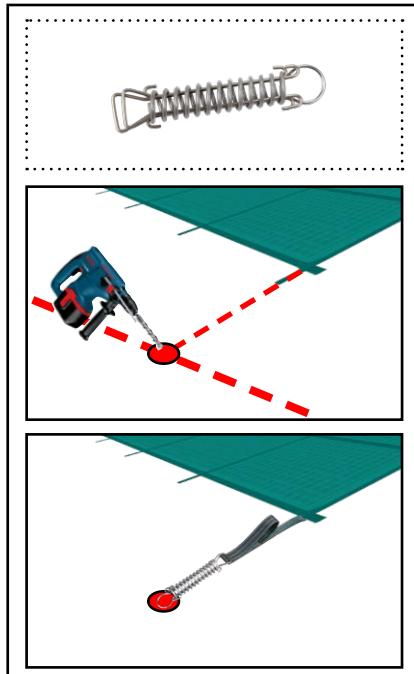
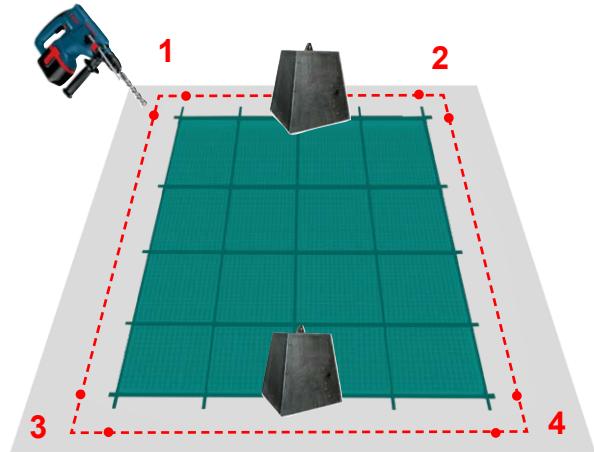
PITON / ANCORAGE



Nettoyer les perçages avec un aspirateur.

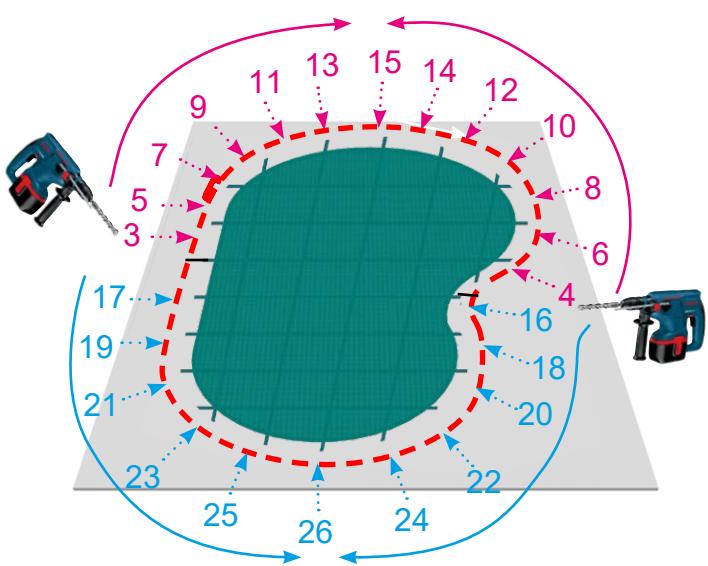
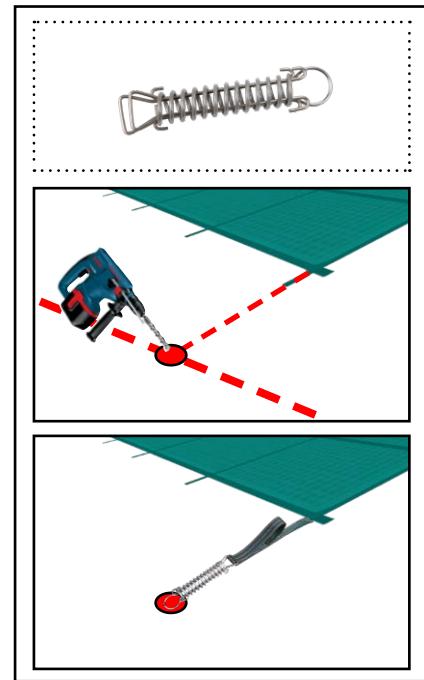
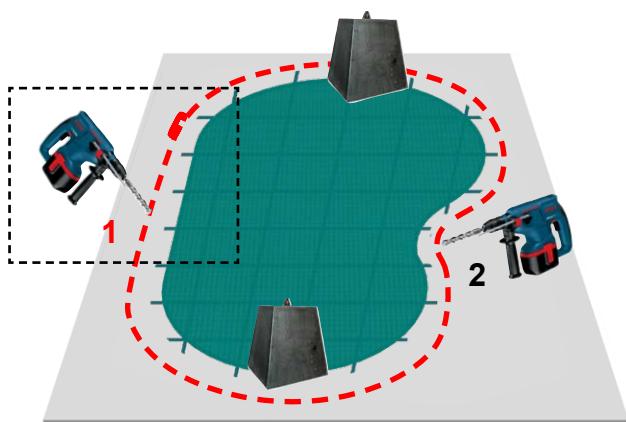
BASSIN RECTANGULAIRE

Percer puis mettre en place, en suivant l'ordre indiqué sur les schémas.



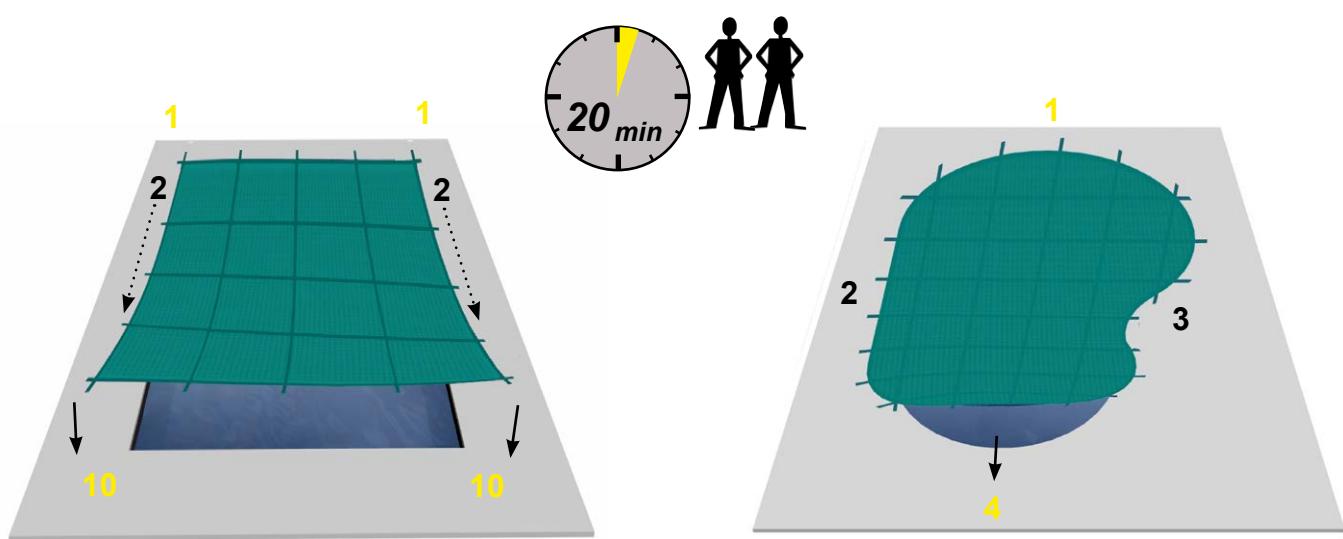
Vérifier régulièrement que la couverture soit bien tendue

Percer puis mettre en place, en suivant l'ordre indiqué sur les schémas.



Vérifier régulièrement que la couverture soit bien tendue

FERMETURE DU BASSIN

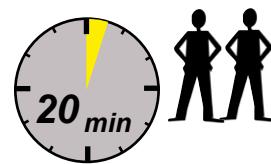


Suivre l'ordre chronologique pour la mise en place des accrochages de la couverture.



Fixer l'ensemble des ancrages

OUVERTURE DU BASSIN



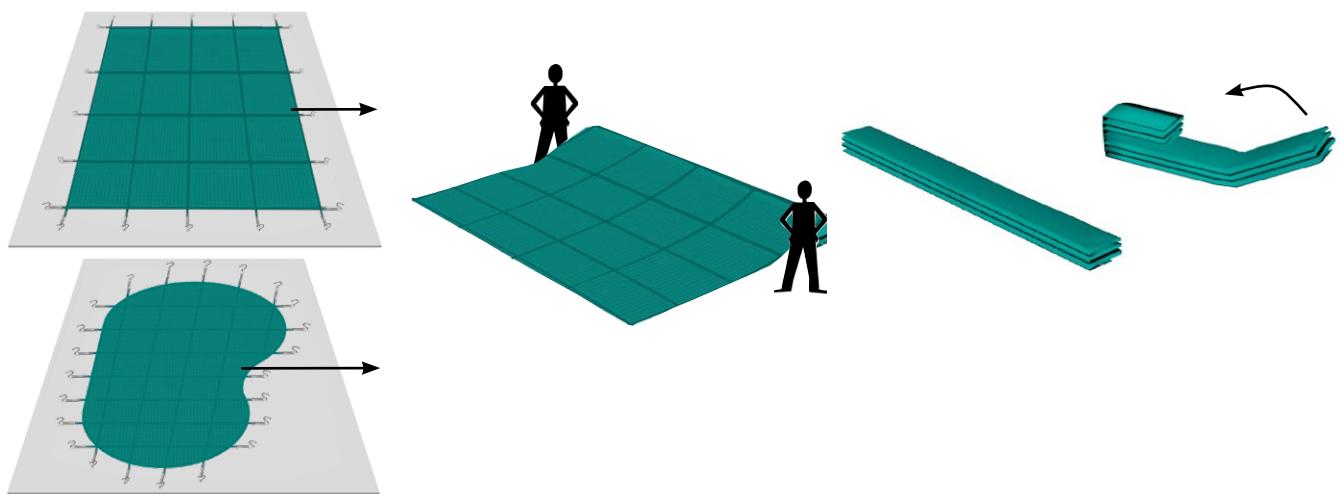
Décrocher l'ensemble des ancrages.

Faites glisser la couverture sur la plage.

Nettoyer et sécher les ancrages .

Nettoyer et sécher la couverture, avant de la plier et de la ranger dans un endroit sec.

Ranger l'ensemble dans le sac de rangement (OPTION) et stocker dans un local sec et aéré à l'abri de la lumière.



HIVERNAGE

- Mettre la couverture en position fermée.
- Ne pas baisser le niveau d'eau.
- Eteindre la filtration.
- Déneiger la couverture régulièrement.

Attention, une épaisseur de neige supérieure à 20 cm sur la couverture risque fortement d'entraîner des dégâts irréversibles sur votre installation.

L'installation d'un "**Câble de soutien**" est recommandé.

- En cas de vent violent (> à 90km/h), l'installation d'un "**kit vent fort**" est recommandé.

Au besoin, lester le bord de la couverture avec des boudins d'eau ou sacs de sable.

ENTRETIEN (A LA CHARGE DU L'UTILISATEUR)

Un bon entretien de votre couverture d'hivernage de sécurité est la meilleure garantie pour une longue durée de vie.

Nettoyer régulièrement au jet d'eau la couverture afin de ne pas laisser de feuilles s'amonceler et pourrir dessus.

Ne pas utiliser de produit abrasif ni de solvant pour nettoyer la couverture.

MAINTENANCE

Toutes les interventions de maintenance doivent être réalisées par un professionnel, qui prendra contact si nécessaire avec le constructeur (Coordonnées au dos du document).

Toutes les pièces de rechange doivent être d'origine ou conformes à la norme.

Contrôler régulièrement, en début et fin d'hivernage, ainsi qu'en cas d'évènement accidentel, le bon état de la couverture (pitons, ressorts, coutures de la couverture...).

En cas de détérioration, procéder au remplacement des pièces défectueuses.

Dans les régions ventées, une attention toute particulière doit être prise quant à l'abrasion de la couverture sur la margelle.

CHERS CLIENTS,

VOUS NOUS AVEZ ACCORDÉ VOTRE CONFIANCE EN SÉLECTIONNANT UNE COUVERTURE DE SÉCURITÉ ET NOUS VOUS EN REMERCIONS.

NOUS VOUS CONSEILLONS DE LIRE ATTENTIVEMENT LES RECOMMANDATIONS CI-DESSOUS.

C O N S E I L S D E S É C U R I T É

· LA PISCINE PEUT CONSTITUER UN DANGER GRAVE POUR VOS ENFANTS. UNE NOYADE EST TRÈS VITE ARRIVÉE. DES ENFANTS PRÈS D'UNE PISCINE RÉCLAMENT VOTRE CONSTANTE VIGILANCE ET VOTRE SURVEILLANCE ACTIVE, MÊME S'ILS SAVENT NAGER. LA PRÉSENCE PHYSIQUE D'UN ADULTE RESPONSABLE EST INDISPENSABLE LORSQUE LE BASSIN EST OUVERT. APPRENEZ LES GESTES QUI SAUVENT.

MÉMORISER ET AFFICHER PRÈS DE LA PISCINE LES NUMÉROS DES PREMIERS SECOURS.

- POMPIERS : 18 (POUR LA FRANCE) OU 112 DEPUIS UN TÉLÉPHONE PORTABLE
- SAMU : 15 (POUR LA FRANCE)
- CENTRE ANTIPOISON :

· CETTE COUVERTURE NE SE SUBSTITUE PAS AU BON SENS NI À LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE. ELLE N'A PAS POUR BUT NON PLUS DE SE SUBSTITUER À LA VIGILANCE DES PARENTS ET/OU DES ADULTES RESPONSABLES QUI DEMEURENT LE FACTEUR ESSENTIEL POUR LA PROTECTION DES JEUNES ENFANTS.

· RESPECTER LES HAUTEURS D'EAU DÉFINIES PAR LE FABRICANT.

· ATTENTION LA SÉCURITÉ N'EST ASSURÉE QU'AVEC UNE COUVERTURE FERMÉE, VERROUILLÉE ET CORRECTEMENT INSTALLÉE CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS DU FABRICANT.

· LA COUVERTURE DOIT ÊTRE SYSTÉMATIQUEMENT INSTALLÉE EN CAS D'ABSENCE MÊME MOMENTANÉE DU DOMICILE.

· CONTRÔLER L'ABSENCE DE BAINEUR OU DE CORPS ÉTRANGERS DANS LE BASSIN AVANT ET PENDANT LA MANOEUVRE.

· RANGER LES OUTILS NÉCESSAIRES POUR ACTIONNER LA COUVERTURE HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

· LA MISE EN OEUVRE DU MÉCANISME NE DOIT ÊTRE ENTREPRISE QUE PAR UN ADULTE RESPONSABLE.

· IL EST INTERDIT DE MONTER, DE MARCHER OU DE SAUTER SUR UNE COUVERTURE DE SÉCURITÉ.

· LORS D'UN CONSTAT DE DYSFONCTIONNEMENT EMPÊCHANT LA FERMETURE ET LA SÉCURISATION DU BASSIN, OU EN CAS D'INDISPONIBILITÉ TEMPORAIRE DE L'ÉQUIPEMENT OU DU BASSIN, PRENDRE TOUTES LES MESURES AFIN D'EMPÊCHER L'ACCÈS DU BASSIN AUX JEUNES ENFANTS ET CE, JUSQU'À LA RÉPARATION DE LA COUVERTURE.

· TOUJOURS GARDER LA VUE SUR LE BASSIN PENDANT LES OPÉRATIONS D'OUVERTURE OU DE FERMETURE.

· UN ENFANT SE NOIE EN MOINS DE 3 MINUTES, AUCUN TYPE DE PROTECTION NE REMPLACERA JAMAIS LA SURVEILLANCE ET LA VIGILANCE D'UN ADULTE RESPONSABLE.



PISCINIER INSTALLATEUR

ZA La basse croix rouge 35530 Brécé - FRANCE - tel : + 33 (0)2 99 370 370